

- La vie communale p 2
- Informations pratiques p 4
- La vie des écoles p 6
- La vie associative p 7
- Agenda p 8

## Bulletin d'information Septembre 2021 - n° 8

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
**Samedi 4 septembre 2021**  
**CAST**



De 10 h à 12 h 30 - salle communale  
entrée libre et gratuite

**VITA'GYM**  
Rentrée 2021 avec Sylvain

TOUS LES MARDIS A PARTIR  
DU 7 SEPTEMBRE 2021

DE 19H15 A 20H15 A LA SALLE  
MUNICIPALE DE CAST

Inscription au forum des associations à Cast le  
04/09/2021 - 75€ l'année - 30€ la carte de 10  
séances et 3€ à la séance  
Renseignements : vitagymcast@gmail.com  
VITA'GYM Cast

**CAST HELL TRAIL**  
Fight your demons

DIMANCHE  
**26**  
SEPTEMBRE  
2021

DEPART DE CAST  
30 km > 9h00  
14 km > 9h30

TRACÉ de 30 & 14 KM  
L'ÉLAN DU PORZAY  
ORGANISATION

Sponsors: KINE TIK, E.Leclerc, LE CLIF, PORZAY MOBILITÉ, MARG, AGENCES HOURMANT, BIBC - CHATEAULIN, PANIER, GERINTER, service remplacement, iad, JUSSIEU SECOURS, LIGAVAN, Orange.

Pour annoncer un événement, publier un article, une affiche ou une petite annonce dans l'Echo de St Hubert, pensez à envoyer vos textes et images avant le 5 du mois précédent la parution.

Pour l'Echo de Saint Hubert d'octobre, la date limite sera le 5 septembre.



Numéros d'urgence :

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
TOUTES URGENCES	112
(numéro prioritaire fonctionne avec les fixes et mobiles)	
SMS OU FAX	114
(pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)	

**Mairie**  
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Tél. : 02 98 73 54 34 - Fax : 02 98 73 62 87  
Email : mairie.de.cast@wanadoo.fr  
Site Internet : www.mairie-cast.com

**Agence Postale**  
Du Lundi au Samedi de 9h à 12h  
Tél. 02 98 73 54 06

« L'Echo de St Hubert » est également téléchargeable en couleur sur le site Internet.



# LA VIE COMMUNALE



## Etat civil

### Naissance :

Liza BLONDIAUX, née à Cast le 24 juin 2021

### Décès :

Pierre BOSSENEC, décédé à Cast, le 16 juin 2021

PASCO Christine, décédée à Douarnenez le 19 juin 2021

LE ROUX Pascal, décédé à Quimper, le 26 juin 2021



## Questionnaire mutuelle solidaire

En juin dernier, la commune de Cast a lancé une consultation auprès de ses habitants, au sujet de la mise en place d'une **mutuelle solidaire communale**. L'objectif de cette initiative serait de permettre le meilleur accès aux soins pour les Castoises et les Castois, en complétant les prestations de l'Assurance Maladie.

Un questionnaire a été distribué dans les boîtes aux lettres, afin de définir les besoins de la population et de proposer des offres adaptées au plus grand nombre.

*Ce questionnaire est toujours disponible sur le site internet de la commune : [www.mairie-cast.com](http://www.mairie-cast.com)*

*Et des exemplaires sont aussi disponibles à l'accueil de la mairie.*



## Compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2021

### Réunion du 8 juillet 2021

Le 8 juillet 2021, à 20h30, le conseil municipal de CAST, légalement convoqué le 29 juin 2021, s'est réuni en la mairie de Cast, sous la présidence de Monsieur Jacques GOUEROU, Maire de Cast. Etaient présents : tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de Sébastien LE BRIS, excusé, Isabelle RIOU, excusée, André RANNOU, excusé et Gaël ROGNANT, excusé.

Procurations : Sébastien LE BRIS au Maire, Jacques GOUEROU  
Isabelle RIOU à Danielle CARIOU  
André RANNOU à Stéphane BOURLES  
Gaël ROGNANT à Ronan HASCOET

Secrétaire de séance : Sylvie ROGNAN

### DELIBERATION 20-2021 : MODIFICATION DES HORAIRES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Monsieur, le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions de la maîtrise de la consommation d'énergies. Une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait de réaliser des économies sur la consommation d'énergie, sur la durée de vie des matériels et la maintenance.

Cette extinction participerait également à la protection des écosystèmes et préservation de l'environnement en diminuant les nuisances lumineuses et limitant les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'à la maîtrise de la demande en énergie dans le cadre du dispositif Ecowatt.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), compétent en éclairage public sur le territoire de la commune, mettra en œuvre cette extinction nocturne.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information précise à la population via les outils de communication de la collectivité. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

### Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- Que l'éclairage public sera interrompu en tout ou partie en cours de nuit sur la commune de CAST sauf sur la rue principale,
- Que dans le cadre du dispositif EcoWatt, l'éclairage public pourra être interrompu occasionnellement. Les périodes de coupure devront être de courtes durées et sur des secteurs définis par la collectivité et le SDEF.
- De charger Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

### DELIBERATION 21-2021 : CONVENTION AVEC LA DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA SOLUTION DE PAIEMENT PAYFIP

Le décret n° 2018-689 du 1er août 2018 relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne, indique que les collectivités dont le montant des recettes est supérieur ou égal à 1 000 000 € doivent proposer le paiement en ligne au plus tard le 1er juillet 2019.

Pour offrir de nouveaux services aux usagers de notre collectivité et satisfaire à l'obligation de généralisation de l'offre de paiement en ligne, il est proposé d'offrir un nouveau mode de paiement par internet pour toutes les recettes encaissables.

La direction générale des finances publiques (DGFIP) met en œuvre un traitement informatisé dénommé "PayFIP titre" dont l'objet est la gestion du paiement par internet, dans le respect de la réglementation bancaire, des titres de recettes.

PayFIP offre à l'utilisateur le choix entre un paiement par carte bancaire ou un paiement par prélèvement ponctuel. Ce dispositif peut être mis en œuvre soit à partir du site internet de la ville, soit à partir du portail :

<http://www.tipi.budget.gouv.fr>

et intègre dans les 2 cas, un serveur de télépaiement par carte bancaire. Ceci est sans frais pour la collectivité, hormis le coût du commissionnement qui rémunère l'ensemble du

dispositif interbancaire pour le paiement par carte bancaire.

Les tarifs en vigueur sont :

- ◆ pour les cartes bleues de la zone euro :
- pour les paiements de plus de 20 € : 0,25 % du montant + 0,05 € par opération,
- pour les paiements inférieurs ou égaux à 20 € : 0,20 % du montant + 0,03 € par opération.
- ◆ pour les cartes bleues hors de la zone euro :
- 0,50 % du montant de la transaction + 0,05 € par opération.

Il permet à l'usager de ne plus utiliser de chèques ou de numéraire tout en conservant l'initiative du paiement, et à la collectivité de sécuriser et d'accélérer l'encaissement des produits locaux tout en renforçant son image de modernité. Cela concerne les titres émis par la commune (loyer, TLPE, impayés du marché,...), en dehors des titres émis par les régies pour lesquelles des modalités de paiement en ligne existent déjà (portail famille).

Considérant la volonté de la commune de proposer un service de paiement en ligne, accessible aux usagers,

Considérant que l'offre de paiement PayFIP proposée par la DGFIP permet un paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire grâce au service TIPi « Titre payable par Internet » mais aussi par prélèvement SEPA unique,  
*Le Conseil Municipal décide, à la majorité et 7 abstentions de Caroline HASCOET, Emilie ARZUL, Armelle MOLAC, Maurice JACQ, Frédéric LAMBALLE, Simon BOUGUYON et Sylvie ROGNAN :*

- D'approuver la mise en place du paiement par internet et l'adhésion de la commune au service PayFIP, développé par la DGFIP.
- D'autoriser monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents régissant les modalités de mise en oeuvre et de fonctionnement du dispositif PayFIP.
- D'imputer la dépense de fonctionnement en résultant sur les crédits inscrits au budget principal sur le chapitre 011.

#### **DELIBERATION 22-2021 : TRAVAUX SUR L'EGLISE SAINT-JEROME : VALIDATION DES TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC**

Dans la suite des travaux initiés sur le toit de la sacristie de l'église Saint-Jérôme sont apparus des travaux supplémentaires à réaliser urgemment pour maintenir l'église en bon état.

Ainsi la charpente de la sacristie doit être reprise en grande partie. L'entreprise LE BER a présenté un devis pour ces travaux d'un montant de 16 643.16 € HT.

De même, avant le remplacement des fenêtres, il est nécessaire de réparer la maçonnerie des linteaux. L'entreprise LEVRE a présenté un devis d'un montant de 9 241.44€ HT.

Le barreaudage des fenêtres doit aussi être remplacé et l'entreprise METAFER a proposé un devis d'un montant de 2 368.00 € HT.

Enfin la porte principale, au fond de l'église présente des défauts qui nécessitent une intervention urgente. La société LE BER présente un devis de 10 123.10 € HT.

Le montant total du programme des travaux s'élève donc à 38 375.70 € HT.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention dont le taux est compris entre 50 et 75%.

#### **Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :**

- De donner son accord pour faire réaliser les travaux pour une enveloppe totale de 38 375.70 € HT correspondant à la réalisation des offres présentées ci-dessus ;
- D'autoriser le Maire à solliciter auprès de la DRAC une subvention pour ces travaux d'entretien ;
- De solliciter une assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gratuit auprès des services de l'Etat en charge des monuments historiques.

#### **DELIBERATION 23-2021 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE DU STADE – CONVENTION AVEC LE SDEF POUR LA REALISATION DES TRAVAUX**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet suivant : EP- RENOVATION DES PROJECTEURS DE STADE EN LED - STADE.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de CAST afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

En effet, conformément à l'article L5212-26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de distribution publique d'électricité, de développement de la production d'électricité par des énergies renouvelables, de maîtrise de la consommation d'énergie ou de réduction des émissions polluantes ou de gaz à effet de serre, des fonds de concours peuvent être versés entre un syndicat visé à l'article [L. 5212-24](#) et les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du comité syndical et des conseils municipaux ou des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale concernés.

L'estimation des dépenses se monte à :

- ⇒ Eclairage - Stade 31 550,00 € HT
- ⇒ Soit un total de 31 550.00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit :

1. Financement du SDEF : 0,00 €
  2. Financement de la commune :
- ⇒ Eclairage - Stade 31 550,00 €
  - ⇒ Soit un total de 31 550,00 €

#### **Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :**

- D'accepter le projet de réalisation des travaux : EP - RENOVATION DES PROJECTEURS DE STADE EN LED - STADE.

- D'accepter le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 31 550,00 €,
- D'autoriser le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

#### **DELIBERATION 24-2021 : DENOMINATION DES VOIES CREES AU LOTISSEMENT POLUSSON**

Il est nécessaire de dénommer les voies créées dans le cadre de l'aménagement du lotissement Polusson.

Considérant que ces voies sont le prolongement de celle desservant la maison médicale et les logements Finistère Habitat, **Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :**

- De nommer les voies concernées « Lotissement Polusson ».

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Simon BOUGUYON demande s'il serait possible d'installer un distributeur de billet à Cast. Monsieur le Maire lui répond que des contacts avaient déjà été noués avec des banques mais qu'ils n'avaient pas été fructueux. Par ailleurs le Coup de Tabac et l'agence postale communale fournissent déjà ce service de proximité. Cependant, l'utilité d'un tel dispositif en dehors des horaires de ces deux offices étant établie, Monsieur le Maire indique qu'il va renouer le dialogue avec des organismes spécialisés.
- Laurence CELTON informe l'assemblée de l'évènement organisé par les membres de la commission Jeunesse. Un goûter est organisé à destination des jeunes de 12 à 17 ans pour dialoguer et travailler avec eux sur leurs idées pour améliorer la vie des jeunes sur la commune et améliorer le cadre de vie de manière générale.
- Monsieur le Maire revient sur la visite des classes de CM1 et CM2 des deux écoles en mairie. Il salue l'enthousiasme des élèves, leur spontanéité et la qualité de leurs questions.
- Maurice JACQ s'interroge sur l'évolution des effectifs dans les écoles de la commune. Monsieur le Maire lui rappelle que l'inspecteur du premier degré du secteur de Châteaulin a assuré que les classes n'étaient pas menacées. Néanmoins il attend de voir comment se déroule la rentrée en septembre prochain.
- Les travaux sur les annexes du presbytère démarrent en septembre prochain avec le désamiantage.
- Monsieur le Maire revient sur le projet de visite de la caserne des pompiers de Châteaulin et indique qu'une date devrait prochainement être fixée.

## **Commerces et professionnels**

La liste des artisans, commerçants, producteurs, entreprises de services et professionnels de santé est disponible en **mairie ou sur notre site Internet [www.mairie-cast.com](http://www.mairie-cast.com)**

Horaires du **Docteur SABLON, médecin généraliste.**

Tél : 09.86.44.17.29 (*consultations sur rendez-vous uniquement*) : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et de 15h30 à 19h. Fermé le jeudi. Samedi matin de 9h à 12h

Horaires du **Docteur LOBJEOIS, médecin généraliste.**

Tél. 09.81.84.19.68.

Prise de rendez-vous sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr) ou par téléphone.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 20 et de 14 h à 18 h 40. Fermé le mardi. Samedi matin de 9 h à 12 h.

**Permanence Cabinet Infirmier - Maison médicale**

Tél. : 02.98.73.58.78 pour prise de rendez-vous

permanences Mardi - vendredi de 7h30 à 8h30

**Csaba Kincses**, masseur kinésithérapeute : 06.45.43.56.79

**Pharmacie Niquet (02.98.73.56.06)**

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 19 h ; le samedi 9 h - 12 h [www.pharmacie-niquet.fr](http://www.pharmacie-niquet.fr)

**Marchés, place St Hubert :**

Les mardis, de 9h à 12h : marché alimentaire (volailles, fruits-légumes, légumes bio, viande)

**Les Paniers Castois :** légumes bio, paniers à 8 €, 11 €, 15 € - le samedi de 10 h 30 à 11 h 30

**Contact :** Patricia au 06.47.60.35.43 ; Frédéric au 02.98.73.67.07 ; Maurice au 06.81.89.51.99.

**Herbes et compagnie**

Légumes bio et plantes aromatiques et médicinales (tisanes, sirops, huile, aromates...)

Vente à la ferme le samedi de 10h à 12h30. Au marché le mardi matin. Contact: Maelenn Lastennet 06.62.42.96.76

**Un chien dans le marais :** alimentation et accessoires pour chiens et chats. [www.unchiendanslemarais.com](http://www.unchiendanslemarais.com)

**Contact : Tél. 06.18.83.14.74**

**Ferme de Lamharo** Vend colis de porc (± 7 kg) à 11€/kg : Animaux élevés sur paille, nourris à base d'aliments sans OGM et enrichis en graine de lin.

- Vend steaks hachés : lot de 16 (2 kg pour 24€) ou lot de 8 (1 kg/13€)
- Vend colis de viande bovine (± 11 kg) à 13 €/kg : Animaux élevés entièrement à l'herbe. Tout est emballé sous vide. Possibilité de livraison à domicile.



**Contact :** Bruno HASCOET au 06 08 25 45 13 ou [lafermedelamharo@orange.fr](mailto:lafermedelamharo@orange.fr)

**Nouveau : Institut de beauté mobile Elixir des Sens :**  
vente de produits et soins ; tous les jeudis sur la place de Hubert de 9h45 à 19h30.

**Contact :** rendez-vous, renseignements par téléphone, au 06.58.69.38.45

**Les caves de Saint-Gildas :** ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15 h à 19h30 ; le dimanche matin de 10 h à 12h30.

Tél. 02.98.73.54.65

#### **EVEN AGRI**

Bricolage, Jardinage, Alimentation animale, Elevage, Matériaux - Magasin ouvert à tous.

**Horaires :** du lundi au vendredi : 8h30-12h 13h30-17h et le samedi matin 9h-12h

#### **Epicerie communale - dépôt de pain**

5 rue Kreisker - tél. 02.98.73.55.73

**Lundi :** Fermé (dépôt de pain au Coup de Tabac)

**Mardi, Mercredi, jeudi, vendredi et samedi :** 7h-12h30 et 16h-18h

**Dimanche :** 7h - 12h

#### **Le Relais Saint Gildas**

Paëlla le jeudi soir à emporter - 10 € la part ; à commander jusqu'à mercredi. Sangria maison 3€ le verre et toujours des pizzas du dimanche soir au jeudi soir.

Tél. 02.98.73.54.76

#### **Salon de coiffure**

Retrouvez le salon de coiffure de Cast sur facebook : page « LS Coiffure CAST ».

**Contact :** tél. 02.98.73.54.62

**LA BEL'VERTE**, maraîcher bio à CAST, vente de légumes bio à la ferme samedi de 15h à 18h au Lieu-dit Croas Lahinec. *Vous pouvez composer votre panier à l'avance jusqu'au jeudi midi en appelant Daphney au :* 06.20.45.85.66.

**Educateur canin - comportementaliste chiens / chats / chevaux.** Problème d'agressivité, fugue, malpropreté, hyperactivité, stress, destruction, ...

**Contact :** Cédric Robitzer tél. : 06.64.20.58.10.

[cedricrobitzer.ceephao.fr](http://cedricrobitzer.ceephao.fr)

**Taxi Peron :** toutes distances , transports médicaux assis ( consultations, hospitalisations), aéroports, gares, scolaires, restaurants, etc. Véhicule aménagé pour fauteuil roulant.

**Contact :** tél 06.19.17.01.17 / 02.98.81.54.08

mail : [taxiperon@gmail.com](mailto:taxiperon@gmail.com)

## ● INFORMATIONS PRATIQUES

### ● Relais Petite Enfance



Le Relais Parents Assistants Maternels devient **le Relais Petite Enfance :**

Pour se mettre en conformité avec la décision nationale qui acte ce changement de nom, le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) Ty-

Ram change de nom : la structure devient Relais Petite Enfance (RPE) . Ceci « afin d'être mieux identifié comme un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels (assistants maternels, gardes d'enfants à domicile...) sur les 29 communes de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP) et de Monts d'Arrée communauté ».

Pour contacter les animatrices : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 au 02.98.81.01.76. Par mail à [rpam@epal.asso.fr](mailto:rpam@epal.asso.fr).

**Maison de l'enfance / Place Pierre Cloarec / 29190 Pleyben 50 Résidence Jean Bart-Entrée B1 / Quimill / 29150 Châteaulin**

**Monts d'Arrée Communauté / 12, Rte de Plonévez du Faou / 29530 Loqueffret**

Accueil sur rendez-vous selon vos besoins et disponibilités.

### ● CLIC Pleyben-Châteaulin-Porzay

**Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Pleyben-Châteaulin-Porzay** est un service gratuit qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, à leur entourage, aux professionnels et aux bénévoles travaillant auprès des personnes âgées résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

Le CLIC Pleyben-Châteaulin-Porzay, c'est un accueil individualisé pour vous informer sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes âgées et vous aider dans vos démarches administratives : dossiers EHPAD, APA, ASPA, etc.

Le CLIC peut vous aider à évaluer vos besoins et vous orienter vers les organismes qui peuvent y répondre.

La structure met aussi en œuvre des actions d'échanges, de rencontres et d'informations pour les retraités, les familles, les professionnels de la gérontologie.

La coordinatrice du CLIC se tient à votre disposition :

- à France Services : 33, quai Robert Alba à Châteaulin – 02.98.16.14.25/ 02.98.16.14.26.

- à votre domicile

- à la Mairie de votre lieu de résidence

● Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

● Permanences sur RDV : Du Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf le jeudi matin

● Permanences sans rendez-vous : Le jeudi de 9h00 à 12h00 au CLIC (Locaux de France Services)



## LA VIE DES ECOLES

### Rentrée des classes



Pré-rentrée des **enseignants** :  
mercredi 1er septembre 2021

**Rentrée des élèves** : jeudi 2 septembre 2021

### Ecole Publique

#### C'est déjà l'heure de la rentrée !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'école publique :

Tél. : 02.98.73.55.95

Mail : ec.0290622u@ac-rennes.fr

Site internet : <http://www.ecole-cast.ac-rennes.fr/>

### Ecole Notre Dame



#### La rentrée à l'école Notre Dame

Clémentine Le Lay sera présente à l'école à partir du mercredi 25 août de 9h à 12h. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au 02.98.73.56.79 ou par mail à l'adresse : [ecolend@wanadoo.fr](mailto:ecolend@wanadoo.fr)

La journée du lundi 30 août sera consacrée à la réunion de pré-rentrée pour l'ensemble de l'équipe.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre à partir de 8h35.

#### L'équipe de l'école

Nadine Bidault, ASEM à l'école depuis de nombreuses années, fait valoir ses droits à la retraite. Nous remercions chaleureusement Nadine pour tout son travail effectué à l'école. Pour la remplacer, nous accueillons deux nouvelles personnes : Sophie Herri en charge de la garderie du matin et ASEM en classe de maternelle/CP durant la journée et Solène PODER en charge de la garderie du soir et de l'entretien des locaux. L'ensemble de l'équipe leur souhaite la bienvenue.

#### Découvrez notre école

L'école Notre Dame a un site Internet. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour découvrir nos activités et nos projets (adresse du site : <https://ecolenotredamecast.toutemonecole.fr/>). Nous sommes également présents sur Facebook (adresse de la page : <https://www.facebook.com/ecolenotredamecast>).

### ALSH

#### Sortie au parc de Menez Meur

« Nous avons eu la chance de découvrir les loups et de nombreux autres animaux. »



#### Centre de loisirs du mercredi :

« le dernier mercredi avant les vacances d'été a été consacré à la confection d'une charlotte aux fraises puis à un karaoké »



## VIE ASSOCIATIVE

Si les conditions sanitaires le permettent, le forum des associations se tiendra le samedi 4 septembre 2021 à la salle communale de Cast (10 h - 12 h 30). Vous pourrez rencontrer les responsables des associations castoises et découvrir les activités qu'ils proposent.

Les membres de la commission communale Enfance-Jeunesse seront par ailleurs présents pour présenter le projet visant à impliquer les jeunes de la commune à la vie locale.



**Contact :**

**Email :** [mairie.de.cast@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cast@wanadoo.fr)

**Tél. :** 02.98.73.54.34

## Comité d'animation

### Festival du théâtre Cast en scène.

Malgré les incertitudes et les contraintes sanitaires liées à la pandémie, nous sommes heureux et satisfaits d'avoir pu mettre en place de cette 16ème édition, cela grâce à tous nos partenaires d'abord, en particulier la mairie, les commerçants, artisans, entreprises qui nous ont aidés, et aussi grâce aux comédiens qui se faisaient une joie de retrouver « les planches » à Cast. Un grand merci à tous ! Cette édition est à l'image de toutes les autres : rire, bonne humeur, partage .... étaient au rendez-vous.

Nous avons eu un peu moins d'entrées cette année, 529 exactement, mais nous avons aussi une pièce en moins, et sans doute, des personnes qui ne souhaitent pas, pour le moment, se retrouver en salles fermées.

Quoiqu'il en soit, la persévérance et la bonne entente au sein du groupe organisateur sont, aussi, à mettre à l'actif de cette édition !

Et maintenant, place à la 17ème en 2022 !

### Fêtes Communales

A l'heure où nous écrivons, les fêtes communales sont encore incertaines ; il faudra attendre la mi-août pour connaître l'évolution de la pandémie, et les conditions de fonctionnement.

Les manèges habituels ont d'ores et déjà réservé leur place. Les boulistes ont promis d'être au rendez-vous pour leur traditionnel concours. Pour les autres animations, il faudra attendre encore un peu. Elles seront précisées dans la presse locale en temps voulu, et par affichage.

### Forum des associations

Le comité d'animation sera présent au forum des associations.

Bonne rentrée à tous



## Groupe de marche

### CIRCUITS DE RANDONNEES

**Départ à 14 heures du parking des anciens combattants au bourg de CAST.**

**MARDI 7 septembre 2021**

**CIRCUIT Pors ar vag : 5kms5**

*Départ du parking de Pors ar vag.*

Direction de la plage, pointe de Lestrévet, route de Meilh Kergustans, chemin vtt vers Kergustans et rejoindre la route de Lestrévet, Ti Gwenn et revenir à Pors ar vag.

Balisage : aucun

Difficulté : aucune

**MARDI 14 septembre 2021**

**CIRCUIT DU Névet à Locronan : 6kms**

*Départ du parking de Gorreker vers Roz Ar Veil, chapelle Saint-Pierre et revenir par l'orée du bois et la route du bois du Névet.*

Balisage : aucun

Difficulté : un peu de montée à l'orée du bois

**MARDI 21 septembre 2021**

**Circuit de Marros/Pont Térénez : 6kms 5**

*Départ du parking de Marros à Argol prendre Kerfanc et Penn Butun et longer l'Aulne, passer sous le pont de Térénez jusqu'au passage et revenir à Marros.*

Balisage : aucun

Difficulté : aucune

**MARDI 28 septembre 2021**

**Circuit de Lestonan : 6,5kms**

*Départ du parking près de l'arboretum.*

On suivra le 2,3,4 et 5 du circuit autour de Lestonan.

Balisage : Jaune n°3

Difficulté : aucune

**MARDI 5 octobre 2021**

**Circuit sur le Ménez-Hom : 6kms7**

*Départ du parking sur le Ménez-Hom*

Balisage : aucun

Difficulté : caillouteux



## ● Brain Up : ateliers

« **Le sommeil : Mieux le comprendre pour mieux le gérer** »

CAST –Salle de la Rotonde

**Groupe du Lundi 6 septembre de 14h à 16h**

**Groupe du Vendredi 10 septembre de 10h à 12h**

« *Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit* », « *Il m'arrive régulièrement d'être réveillé sur le coup de 2 ou 3 heures du matin* », « *Je m'endors devant la télévision et pourtant le sommeil ne vient plus après* ».

Autant de situations qui interpellent et parfois inquiètent sur la qualité de son sommeil et sur ses capacités de récupération.

En partenariat avec l'association **Brain Up**, le **CLIC** Pays Bigouden vous propose de participer à l'atelier « *bien dormir et prendre soin de son sommeil* » pour mieux comprendre les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge et les signes avérés d'un mauvais sommeil. C'est aussi l'occasion de partager des expériences avec d'autres participants et de connaître les conseils et les techniques pour garder un sommeil récupérateur.

Une première conférence autour des rythmes de vie aura lieu le **lundi 6 septembre** de 14h00 à 16h00 à la salle de la Rotonde, place Saint-Hubert à CAST. Elle sera animée par une psychologue.

A l'issue de cette conférence, vous pourrez vous inscrire à un atelier de 6 séances thématiques, animées par une psychologue et une sophrologue, et qui se déroulera également à CAST.

Ce parcours est gratuit et le nombre de places est limité. Chaque groupe est limité à 9 personnes. A ce jour 12 personnes se sont inscrites. Il ne reste donc plus que 6 places. Les inscriptions se feront le jour de la conférence.

**Plus d'informations auprès de la mairie au 02.98.73.54.34 ou auprès de M. Riou au 06.08.26.39.83.**

*Ce programme est financé grâce au soutien de Pour Bien Vieillir Bretagne et de la Conférence des Financeurs du Finistère.*

\*Brain Up Association est une association loi 1901 qui con-

## ● Cours de danse Dany de Almeida

En raison d'un déménagement, les cours de danse de Dany de Almeida ne reprendront pas à Cast, à la rentrée.

## ● Dojo du Porzay/ Nevet

**Reprise le 8 septembre 2021 de 14h à 15h**

Cours d'essai gratuit possible avec feuille d'inscription obligatoire.

N'hésitez pas à consulter le site internet :

[dojoduporzay.fr](http://dojoduporzay.fr)

ou notre page Facebook « dojo du Porzay Nevet ».

Sportivement,

L'équipe du dojo du Porzay-Nebet



## ● Vita Gym

Reprise des cours le mardi 7 septembre avec Sylvain.

Horaires des cours : tous les mardis de 19 h 15 à 20 h 15 à la salle communale de Cast.

Inscriptions au forum des associations de Cast le samedi 4 septembre de 10 h à 12 h 30 (salle communale).

**Renseignements : [vitagymcast@gmail.com](mailto:vitagymcast@gmail.com)**

## ● Gymdouce Castoise

Quelle année de m...et bien rouillé avec ça. La prochaine saison ne peut pas être pire. On va donc continuer de peaufiner nos corps d'athlète... Hum! Maintenant que vous êtes presque rentrés de vacances nous allons pouvoir reprendre les séances de gymnastique sous la houlette de notre animatrice diplômée d'état, Nathalie Prigent.

Les séances se tiendront dans la grande salle des fêtes de Cast à partir du jeudi 23 septembre de 10h30 à 11h30 hors vacances scolaires. Enfin si d'ici là on ne nous re-confine pas!!!

Les responsables de l'association seront présents au Forum des associations castoise le samedi 4 septembre.

A cette occasion vous pourrez vous informer sur les modalités de fonctionnement du groupe, et éventuellement vous inscrire pour la prochaine saison. Pour 2021-2022 la cotisation annuelle reste fixée à 80€. Possibilité de régler en 2 fois.

Ceux qui avaient réglé leur cotisation l'an passé bénéficient d'une année blanche.

Bonne fin de vacances à toutes et à tous.

## ● Bibliothèque

### **BIBLIOTHEQUE JEANNE LAURENT**

Le site en ligne de la bibliothèque liste tout le catalogue. Il est accessible à tout le monde de chez soi : <http://www.bibliotheque-cast.fr>

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

*mardi de 10h à 12h*

*Jeudi de 18h à 19h*

*Samedi de 10h à 12h*

### **NOUVELLES ACQUISITIONS :**

***la bibliothèque enrichit régulièrement son catalogue.***

***Venez découvrir ces nouveautés !***

## ● Agenda

*Dates susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.*

### **SEPTEMBRE 2021**

**Samedi 4 :** forum des associations

**Dimanche 5 :** assemblée générale de la Société de Chasse (Rotonde)

**Samedi 11 - dimanche 12 :** Fêtes de Cast

**Dimanche 26 :** Cast Hell Trail